



ECOWAS COMMISSION  
COMMISSION DE LA CEDEAO  
COMISSÃO DA CEDEAO



## AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (SERVICES DE CONSULTANT – CONSULTANT INDIVIDUEL)

### Sélection d'un Consultant Individuel pour appuyer la mise à jour de l'Indice de Sécurité Humaine de la CEDEAO (ISHC)

**NOM DU PROJET** : Renforcement des capacités d'alerte précoce et de réponse de la CEDEAO pour une meilleure stabilité régionale et prévention des crises, financé par le Fonds d'Appui à la Transition (TSF) de la Banque Africaine de Développement (BAD)

**RÉFÉRENCE DE L'ACCORD DE FINANCEMENT** : 5900155018751

**NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU PROJET** : P-Z1-K00-138

La Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) s'engage à promouvoir la paix, la sécurité et le développement durable dans ses États membres. La sécurité humaine, qui englobe la protection des individus contre les menaces critiques et omniprésentes, est au cœur de ces objectifs. Les paradigmes traditionnels de la sécurité, principalement centrés sur la sécurité de l'État, se sont révélés insuffisants pour répondre aux défis complexes auxquels sont confrontés les individus et les communautés en Afrique de l'Ouest.

Pour y remédier, la Commission de la CEDEAO, en appuyant sur la Direction de l'Alerte précoce, a entrepris la création de l'Indice de Sécurité Humaine de la CEDEAO (ISHC). L'ISHC est conçu pour mesurer et surveiller les aspects multidimensionnels de la sécurité humaine dans la région, fournissant un outil complet pour évaluer les vulnérabilités et la résilience des États membres. Cet indice servira d'instrument essentiel pour l'élaboration des politiques, le développement de programmes et l'allocation des ressources en vue de renforcer la sécurité humaine régionale.

L'ISHC comble un manque important dans l'architecture sécuritaire régionale en offrant un cadre standardisé d'évaluation de la sécurité humaine. Contrairement aux mesures de sécurité traditionnelles axées sur la stabilité militaire et politique, l'ISHC intègre un éventail plus large de facteurs, incluant la santé, la criminalité, la gouvernance, la sécurité et la durabilité environnementale. Cette approche holistique est cruciale pour s'attaquer aux causes profondes de l'insécurité humaine et promouvoir la stabilité et le développement à long terme.

La création de l'ISHC est alignée sur la Vision 2050 de la CEDEAO, qui met l'accent sur un développement centré sur l'humain et sur l'amélioration du bien-être des citoyens. En fournissant une analyse détaillée des conditions de sécurité humaine, l'ISHC contribuera à la mise en œuvre de la Vision 2050 et appuiera les efforts de la région en vue d'atteindre les Objectifs de Développement Durable (ODD).

La Commission de la CEDEAO invite à présent les Consultants Individuels éligibles à manifester leur intérêt pour la prestation de ces services. Les consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant

qu'ils possèdent les qualifications requises pour exécuter les services : CV, diplômes, certifications, brochures, descriptions et preuves de missions similaires, expériences dans des conditions analogues, disponibilité, etc.

Les critères d'éligibilité, la constitution de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au Cadre de Passation des Marchés de la Banque Africaine de Développement daté d'octobre 2015, disponible sur le site Internet de la Banque : <http://www.afdb.org>.

Les consultants individuels intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous durant les heures de bureau, soit du lundi au vendredi, de 9h00 à 17h00 (GMT +1).  
Courriel : [sbangoura@ecowas.int](mailto:sbangoura@ecowas.int), avec copies à : [ikkamara@ecowas.int](mailto:ikkamara@ecowas.int) ; [mbossou@ecowas.int](mailto:mbossou@ecowas.int) ; [yderra@ecowas.int](mailto:yderra@ecowas.int)

**Les Manifestations d'intérêt doivent être envoyées au plus tard le Mercredi 30 juillet 2025 à 11h00 (heure du Nigéria, GMT+1) en mentionnant « Manifestation d'intérêt pour la sélection d'un Consultant Individuel pour la mise à jour de l'Indice de Sécurité Humaine de la CEDEAO (ISHC) », et adressées à la**

- **Division des Passations de Marchés de la CEDEAO** à l'adresse suivante :
- **Commission de la CEDEAO**  
**101 Yakubu Gowon Crescent, Asokoro District**  
**PMB 401,**  
**Abuja 900103, Territoire de la Capitale Fédérale**  
**République Fédérale du Nigéria**
- Ou par courriel à : [sbangoura@ecowas.int](mailto:sbangoura@ecowas.int),  
en copiant (en cc) : [ikkamara@ecowas.int](mailto:ikkamara@ecowas.int) ; [mbossou@ecowas.int](mailto:mbossou@ecowas.int) ; [yderra@ecowas.int](mailto:yderra@ecowas.int)